



Livret de l'étudiant·e 2019-2020

Licence professionnelle
MENTION : Guide conférencier

Livret voté à la CFVU du 16 septembre 2019

UFR de Sciences Sociales et Administration (SSA)
Université Paris Nanterre - Bâtiment Henri Lefebvre (D)
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



www.fr-ssa.parisnanterre.fr

 Université
Paris Nanterre
● UFR SSA

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DÉPARTEMENT / FORMATION	
REFERENTS FORMATION CONTINUE	
4	
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	6
MAQUETTE DU DIPLOME	7
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	7
ANNEE / SEMESTRE	7
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	13
MODULES TRANSVERSAUX	13
LANGUES VIVANTES	13
BONUS AUX DIPLOMES	13
STAGES	14
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	15
MODALITES GENERALES	15
MODALITES SPECIFIQUES	15
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	15
DELIVRANCE DU DIPLOME	15
CHARTE DU VIVRE-ENSEMBLE	16

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le guide-conférencier est une personne conduisant une visite dans la langue choisie par les visiteurs et interprétant le patrimoine culturel et naturel d'une aire géographique déterminée. Cette personne a une qualification spécifique pour guider sur ce territoire. Le métier de guide-conférencier fait partie des professions réglementées régies par le code du tourisme. Pour exercer ce métier, il faut être titulaire d'une carte professionnelle de guide-conférencier. Cette carte est délivrée aux personnes titulaires d'une certification que sanctionne la Licence professionnelle de guide-conférencier. Le guide-conférencier exerce ce métier sur l'ensemble du territoire français. L'emploi visé par cette formation se situe au niveau II et correspond à la fiche ROME G 1201.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, au programme, aux compétences visées et aux débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<https://www.parisnanterre.fr/formation/>

Les compétences visées par la formation se trouvent dans la fiche RNCP accessible depuis la fiche formation (encadré « Supports pédagogiques formation tout au long de la vie »).

Cette formation est proposée :

- en formation initiale.
- en formation continue.

Cette formation est proposée :

en présentiel.

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suiio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

Les bibliothèques : <http://scd.parisnanterre.fr/>

UFR

Direction de l'UFR :

Directeur : COLLARD Franck, bureau D 211 D

Directeur adjoint : RISCHMANN Lionel, bureau D 211 D

Responsable administratif de l'UFR : CAVA JOLY Emmanuelle, Bureau D 211 E

Site internet de l'UFR : ufr-ssa.parisnanterre.fr

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation : [Valérie LEROY](#) bâtiment D-bureau D.214 B leroy.V@parisnanterre.fr

Secrétariat formation continue Arzou Vasram bâtiment Formation Continu bureau 213 avasram@parisnanterre.fr

Responsable(s) de la formation : Patrick Courtin bâtiment Formation Continu Bureau 214 patrickcourtin@gmail.com

Site internet de la formation : w.u-paris10.fr/offre-de-formation-/licence-

Référents formation continue

Accueil du Service de la Formation Continue : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Ingénieure de formation référent de la Licence professionnelle Guide-conférencier : Vasram Arzou Bâtiment Formation Continu Bureau 213

Chargé de formation référent de l'UFR : Vasram, Arzou Bâtiment Formation Continu Bureau 213

Site internet du SFC : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site du SFC, notamment les modalités d'inscription et les dates des réunions d'information.

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019-2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :
x selon le calendrier général de l'université

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

MAQUETTE DU DIPLOME
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Année / semestre

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS
UE 1 Intitulé Méthodologie et technique de la médiation orale des patrimoines			12
EC1. Conception de la trame de la prestation		36	3
EC2. Méthodologie de guidage		36	3
EC3. Technique de médiation		36	3
EC4. Conduite de la prestation		36	3
UE 2 Intitulé Arts, sciences et patrimoines			9
EC5. Patrimoine et politiques publiques	18	27	1.5
EC6. Histoire des civilisations, des sciences et des techniques		30	3
EC7. Histoire des arts		60	3
EC8 Histoire de la littérature		24	1.5
UE 3 Intitulé Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel			9
EC1. Connaissance et analyse du territoire	24		3
EC2 Lecture et interprétation de paysages et de sites	48		3
EC3 Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels		24	3

SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS
UE 4 Langues vivantes étrangère			7.5
EC1. Anglais, pratique de l'oral		24	3
EC2. Guidage en anglais, terrain		36	4.5
UE 5 Connaissance et gestion de l'activité professionnelle			4.5
EC5. Approches culturelles des publics		15	1.5
EC6. Environnement économique et diversité de l'offre des milieux		15	1.5
EC7. Insertion professionnelle		9	1.5
UE 6 Mise en situation et pratique professionnelle			18
EC1. Mise en situation professionnelle			9
EC2 Stage de 12 semaines en France ou à l'étranger			9

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 1

3HGC5001 Conception de la trame de la prestation Armelle Villepelet GUIDE CONFERENCIER

36 TD

La méthodologie comprend la conception intellectuelle de la prestation (la recherche, la connaissance des lieux et finalisation de la prestation).

Orientation bibliographique

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30 m)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5002 Méthodologie de guidage

RUVAULT Corinne PROFESSEUR CERTIFIE

40 TD

Descriptif du cours

Les techniques permettent de déterminer et de mettre en oeuvre les paramètres d'une offre de guidage (lieu, thématique, type de public, durée, contraintes matérielles) ; de construire et évaluer des itinéraires et des circuits en fonction d'un espace (ensembles régionaux, villes, sites, monuments, musées) ;

Orientation bibliographique : JC Rufin, Immortelle Randonnée, Folio, 2013. D Tillinac, Petit dictionnaire amoureux de la France, Pocket, 2011, T Savin, Esprit des Lieux, La Table Ronde, 2015, C Beaune, Jeanne d'Arc, vérités et légendes, Perrin, 2008.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5003 Techniques de médiation

DELETOILE Sylvia GUIDE CONFERENCIER

36 TD

Descriptif du cours

Adapter le produit, le discours et les supports aux divers types de clientèles, gérer et animer des groupes en fonction des variables sociologiques et des lieux.

Orientation bibliographique : Fulcanelli, *Le Mystère des Cathédrales*, Fayard, J de Voragine, *La légende dorée*, Point Sagesses, M. Pastoureau *Le petit livre des couleurs*, 2007, Editions Points **Histoire**. J Martin **Gonzalès** *Historia del arte* tomes 1 et 2, éditorial Gredos. *le baroque*, JM Perouse de Montclos *la grande histoire de l'Art*. Versailles, édition place des victoires. *Décors mobilier et objets d' Art*. Louvre édition

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5004 Conduite de la prestation

PANOSSIAN Corinne GUIDE CONFERENCIER

36 TD

Descriptif du cours

Prendre la parole, maîtriser sa voix et communiquer de manière adaptée. S'exercer aux techniques de communication orale, gestuelle et d'animation. Ajuster sa prestation en situation et en présence du public. Gérer les aspects pratiques et humains liés à la visite, la conférence...

Orientation bibliographique : A Rauch, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Pluriel, 2001, C Origet du Cluzeau, *Le Tourisme culturel*, De Boeck, 2013. M Boyer, *L'invention de la Cote d'Azur*, L'Aube, 2002.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Modalité d'examen

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5005 Patrimoine et politiques publiques

COURTIN PATRICK PRCE, patrick.courtin@parisnanterre.fr

18h CM

Descriptif du cours

Ce cours définit et montre l'évolution du concept de patrimoine à travers les aspects culturels et réglementaires. Il dresse une typologie précise des différents patrimoines matériels, immatériels, naturels et identitaires. Il insiste sur la connaissance du territoire français par des données de cadrage sur la construction du territoire français (unité, rupture, actes fondateurs et imaginaires, etc.) et les influences extérieures pour la mise en évidence du rôle et de l'influence des cultures extérieures sur la culture française. Le cours développe les méthodes d'analyse en matière de patrimoine comme objet touristique et en montre l'émergence et l'importance (patrimoine économique et social, patrimoine de mémoire, patrimoine naturel etc.). L'objectif est la compréhension des enjeux des différents partenaires du tourisme, la prise en compte des sensibilités des populations concernées par l'ouverture du tourisme à ce patrimoine.

Orientation bibliographique : George P. et Verger F., 2009, *Dictionnaire de la géographie*. Paris: Presses universitaires de France, Retailé D., 2009, « Malaise dans la géographie: l'espace est mobile », in Vanier M. (dir.). *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes: Presses Universitaires de Rennes, p. 97-114.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen Oral (30m)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5006 Histoire des civilisations, des sciences

et des techniques GOMEZ Julian PROFESSEUR CERTIFIE

30 TD

Descriptif du cours

Donner les repères spatio-temporels et chronologiques, les problématiques historiques, les faits de société de l'histoire de l'Europe depuis la Protohistoire ; dégager les grands concepts sociaux, politiques et culturels établissant la spécificité de chaque époque. Ce cours permet également de donner les grands cadrages sur l'histoire des sciences exactes et appliquées et de faire le lien avec les lieux de culture scientifique et technique.

Orientation bibliographique : Jean Carpentier et François Lebrun (sous la direction), *Histoire de France*, Paris, Point-Seuil histoire, 1987 (1ère édition), 481p.

André Burguière et Jacques Revel (sous la direction), *Histoire de la France*, Paris, Point-Seuil histoire, 4 volumes, 1989 -1990.

Pierre Nora (sous la direction), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Quarto Gallimard (3 volumes), 1997.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5007 Histoire des arts

CARVINUS Isabelle GUIDE CONFERENCIER

60 TD

Cours ouvert aux étudiants internationaux

Orientation bibliographique : Histoire de l'art, du Moyen Age à nos jours, Larousse, D Arasse, On n'y voit rien, 2005, Folio Essais, D Arasse, Histoire des peintures, 2005 Denoël, Barbe-Gall, Comment parler d'art aux enfants, Le Baron perché.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Session Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5008 Histoire de la littérature

MAVRAKI Eléonore PRAG, eleonore.mavraki@parisnanterre.fr

24 TD

Descriptif du cours

Donner des repères sur les courants littéraires et les sensibilités. Analyser les modes d'expression à partir d'extraits d'œuvres en relation avec un thème ou un lieu riche en évocations touristiques et mise en relief des procédés littéraires et picturaux significatifs des genres et mouvements. Ces connaissances seront mises en perspective avec un territoire : Ville et Pays d'Art et d'Histoire, maisons d'écrivains, routes touristiques et culturelles

Orientation bibliographique - M.M. FRAGONARD, Précis d'histoire de la littérature française, collection Faire-lire, Didier, 1981.

-Pierre BERGOUNIOUX, Bréviaire de littérature à l'usage des vivants, éd. Bréal, 2004.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5009 Connaissance et analyse du territoire

COURTIN Patrick PRCE, patrick.courtin@parisnanterre.fr

24 CM

Descriptif du cours

Le cours entend situer spatialement, historiquement, économiquement et socialement l'importance de la notion de territoire. Il définit et montre l'évolution du concept de territoire à travers les aspects socioculturels et réglementaires, sans oublier le rôle et l'importance des différents acteurs. Il définit la notion d'espace et de localisation spatio-temporelle. Il a pour objectif la maîtrise du vocabulaire technique et spécifique, ainsi que les différentes sources d'informations (outils de la représentation de l'espace par rapport à l'emboîtement des échelles ; se situer ; s'orienter ; analyser) afin d'établir le rapport document / terrain et réciproquement. Enfin, ce cours entend apporter aux étudiants les techniques nécessaires tant sur le fond que sur la forme destinées à répondre précisément aux donneurs d'ordres. Pour cela une initiation aux études de cas sera proposée sur des exemples simples à appréhender

Orientation bibliographique : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Convention européenne du paysage - Mise en œuvre en France.

Mars 2007, 30 p, BERLAN-DARQUE (M), LUGINBUHL (Y), TERRASSON (D)

Paysages : de la connaissance à l'action.

Edition anglaise - Landscape : from knowledge to action - 311 p.

Versailles, Editions Quae, 2007 - 315 p

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen Oral (30m)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5010 Lecture et interprétation des sites

COURTIN Patrick PRCE, patrick.courtin@parisnanterre.fr

48 CM

Ce cours a pour objectif d'identifier et de comprendre la notion de paysage à travers la construction de grilles de lecture adaptées. Il aborde la connaissance et l'apprentissage des techniques de lecture de paysage à la fois à travers le rôle de l'observateur et à travers les enjeux de pouvoir liés à la connaissance du territoire. Il insiste notamment sur la notion de valeur d'un paysage (valeurs esthétique, environnementale, socio-économique...).

Les différents outils nécessaires en tant que source d'information seront abordés (cartes, plans, photographies, photographies aériennes, images satellites, images numériques, etc.).

Ce cours a pour objectif de maîtriser les différentes techniques manuelles et informatisées d'analyse du terrain et les documents représentatifs (croquis en perspective, croquis de paysage et plans à main levée, photographies renseignées, levées d'itinéraires...).

La finalité est de construire des grilles de lecture permettant l'analyse en profondeur du territoire, du patrimoine, des acteurs et des enjeux liés à celui-ci.

Orientation bibliographique : Pitte, J.R. - *Histoire du paysage français* - Tallandier - 1983

□ Bertrand, G. - *Le paysage entre la nature et la société* - □ Pinchemel, Ph. et G. - *Lire le paysage* - La Documentation photographique n° 6088 - 1987

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Examen oral (30m)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC5011 Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels

CARVINUS Isabelle GUIDE CONFERENCIER

24 TD

Descriptif du cours

Entraîner les étudiants à l'observation, l'analyse, la description et le commentaire d'œuvres majeures, élargir la notion de patrimoine artistique au-delà des Beaux Arts. Retraduire les connaissances en fonction d'un public et d'une thématique.

Approcher et découvrir des nouvelles pratiques patrimoniales et des nouvelles thématiques qui font la diversité et la particularité des territoires.

Ce cours fera l'objet de mise en situation sur le terrain. Il sera illustré en fonction des thématiques choisies : sites culturels, musées... en lien étroit avec le service de l'inventaire régional du patrimoine, de la DRAC et des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Orientation bibliographique : E Hamilton, La mythologie, Marabout Histoires, Ovide, Les métamorphoses, Flammarion, Héros et Dieu de l'Antiquité, Tout l'Art, Flammarion. La Bible et les Saints, Tout l'Art, Flammarion.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

Semestre 2

3HGC6001 Anglais pratique de l'oral

PERMURY-MARREC Brigitte MAITRE DE CONFERENCE, brigitte.permury-marrec@parisnanterre.fr 24 TD

Descriptif du cours

Acquérir et connaître les vocabulaires nécessaires pour décrire de manière claire et détaillée des œuvres ou des objets culturels. Tenir compte du contexte culturel du public auquel on s'adresse.

Orientation bibliographique : Lecture régulière de *The Economist*, *The Guardian*, presse anglo-saxonne. Sites internet utiles: BBC Learning English; National Public Radio (NPR).

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen oral (30m)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC6002 Guidage en anglais, terrain

ESCARTIN Noha GUIDE CONFERENCIER

36 TD

Descriptif du cours

Ce module comprendra des cours théoriques et des mises en situation sur le terrain : sites culturels, musées, quartiers...

Orientation bibliographique : F Joannes Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne, Francis, édition Robert Lafont

-Posener, Dictionnaire de la civilisation égyptienne, édition Hazan,

S Makariou, Les arts de l'Islam au Musée du Louvre, Louvre éditions,

A Caubet et M Bernus-Taylor Le Louvre: les antiquités orientales et islamiques, éditions Scala.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Examen oral (30)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC6003 Approche culturelle des publics

GUIDE CONFERENCIER

15 TD

Descriptif du cours

Diversité culturelle en fonction des spécificités culturelles ou sociologiques. Approche des publics à besoins spécifiques (handicaps, jeune public...). Méthodologie de création et de discours idoines.

Connaître la diversité des publics en fonction des spécificités culturelles ou sociologiques. Identifier les publics à besoins spécifiques (handicaps, jeune public...). Fournir des réponses appropriées

Orientation bibliographique : V Patin, Tourisme et Patrimoine, La Documentation Française, 2012, C Origet du Cluzeau, Le Tourisme Culturel, De Boeck, 2013, Le Renouveau des musées, revues Espaces, 2014.

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants i **ERASMUS / d'échanges**

3HGC6004 Environnement économique et diversité de l'offre Eric Lenoir GUIDE CONFERENCIER

15 TD

Caractériser un marché potentiel, prospector une clientèle en s'appuyant sur les techniques de marketing, la connaissance des circuits de promotion et des pratiques des différents opérateurs.

Orientation bibliographique : Communication touristique des territoires, Espaces tourisme et loisirs, Collection Cahiers Espaces, Financement alternatif du tourisme, revue Espaces, 2015, L'accueil à l'heure du numérique, revue Espaces 2015,

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen écrit (2h)

Session 2 Examen écrit (2h)

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

3HGC6004 Insertion professionnelle

GOMEZ Julian PROFESSEUR CERTIFIE

9 TD

Acquérir les bases réglementaires concernant les métiers du guidage, leur condition d'exercice, la responsabilité du guide et des opérateurs. Connaître les milieux professionnels, rencontrer des acteurs des secteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme

Orientation bibliographique :

M Deneau, P Courtin, Droit et Droit du tourisme,

Bréal, 2008, Quel emploi touristique demain ? revue Espaces, 2015, Le Code du Tourisme,

Dalloz, 2015

Espace cours en ligne : OUI / NON

Modalités de contrôle :

Session 1 Examen oral (30m)

Session 2 Examen oral (30m)

Cours ouvert aux étudiants internationaux M Deneau, P Courtin, Droit et Droit du tourisme,

Bréal, 2008, Quel emploi touristique demain ? revue Espaces, 2015, Le Code du Tourisme,

Dalloz, 2015

Cours non ouvert aux étudiants **ERASMUS / d'échanges**

MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME

Modules transversaux

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

Langues vivantes

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

Bonus aux diplômés

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômés ».

STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

1/ Pour la formation initiale :

1/ Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

2/ Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Contact pour les stages : Patrick COURTIN

2/ Pour la formation continue :

- Pour toute demande de stage dans le cadre d'une inscription au régime de la formation continue, les stagiaires doivent s'adresser au SFC, qui éditera une convention spécifique.

Contact : Service de la Formation Continue

Accueil : formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Site : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

Durée du stage : 3 mois

Date du début du stage : mi-avril

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau
 - Charte des engagements.

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.